

5^eme AMI : évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000

Dossier de rédaction de H2o
November 2022

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à manifestations d'intérêt (AMI) finançant ou cofinanciant des suivis standardisés pour évaluer l'efficacité de mesures de gestion mises en œuvre au sein du réseau Natura 2000. Il fait suite à quatre AMI précédemment lancés. Pour ce 5^eme AMI, les projets devront concerner l'une ou l'autre de ces deux mesures : la gestion d'espace végétale exotique envahissante (suivis envisagés de 2023 à 2027 avec mise en place de la gestion en ou à partir d'automne 2023/hiver 2024 indifféremment) ; la restauration de milieux tourbeux (suivis envisagés de 2023 à 2027 avec mise en place de la gestion en ou à partir d'automne 2023/hiver 2024 ou automne 2024/hiver 2025).

Départ des dossiers - 16 janvier 2023